

**GROUPEMENT DE GESTION CYNETIQUE N° 6 DE L'UNGERSBERG  
ET DU HAUT-KOENIGSBOURG**

Siège social : Mairie d'Albé (67220)

*Inscrite au registre des associations sur volume 17 Folio N° 14*



Petite par sa surface (170ha), mais grande par son dynamisme, la commune de BASSEMBERG nous a offert un accueil remarquable à l'occasion de notre Assemblée Générale. C'est une commune où il fait bon vivre, où vie communale, chasse, sport, culture et tourisme font bon ménage.

Dans son mot de bienvenue, Monsieur Emmanuel ESCHRICH, Maire de la commune, a souligné la qualité des relations qu'il entretient depuis plus de 30 ans avec son adjudicataire, qui n'est autre que notre Président, M. Christian MULLER.

Il a rappelé à juste titre que « Si la forêt est à la disposition de tous, chacun se doit d'en respecter les règles ».

## **RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT, M. CHRISTIAN MULLER**

*« Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs les Présidents et Administrateurs, Mesdames et Messieurs les Chasseurs, Mesdames et Messieurs, chers Amis.*

*C'est avec grand plaisir que je vous retrouve à l'occasion de notre Assemblée Générale, accueillie cette année par la commune de BASSEMBERG, dont je remercie chaleureusement Monsieur le Maire.*

*Cette année est l'occasion pour moi de remercier tous ceux qui collaborent et qui m'entourent pour que notre GGC puisse fonctionner efficacement.*

*Tout d'abord, je tiens à remercier tous les administrateurs qui m'accompagnent lors des différentes réunions, que ce soient des réunions de la Fédération, de l'AINC ou encore des Forestiers d'Alsace.*

*Je pense aussi également à M. Eric TRENDEL qui a mené avec brio le plan de chasse « cerfs », plan qu'il était particulièrement délicat de mener à bien.*

*Ensuite je tiens à remercier le personnel administratif de la FDC 67 qui répond toujours présent quelle que soient les demandes. Je pense particulièrement à MM. Alexandre DERREZ, Nicolas BRACONNIER, Alexandra DICK et à tout le personnel administratif et technique qui accueille avec bienveillance toutes nos demandes.*

*Enfin je salue particulièrement Mme Dominique LUDWIG qui assure avec beaucoup d'efficacité et d'enthousiasme, le secrétariat de notre GGC.*

*Merci aussi à tous les chasseurs qui ont participé à l'opération « Nature propre ». Nous étions 55 à arpenter les bans de la commune.*

*Il me reste à vous rappeler que je reste attentif à chacun de vos projets.*

*Après tous ces remerciements, gardons à l'esprit les objectifs qui nous animent :*

- *Sachons accueillir et former les jeunes*
- *Soyons intransigeants au niveau de la sécurité*
- *Veillons inlassablement au respect de la nature*
- *Et poursuivons nos efforts pour expliquer nos actions.*

*L'avenir de la chasse dépend de nous. »*

## **HOMMAGE AUX DÉFUNTS**

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons pensé à nos amis disparus. Leur souvenir demeure à jamais inscrit dans l'histoire de notre GGC.

### **M. MICHEL GEWINNER**

---

Grand amoureux de la nature et de la chasse, passionné du cerf, membre fondateur de notre GGC en 1988, administrateur à la Fédération sous la présidence de M. Gérard Lang, chef d'entreprise, maire du HOHWALD pendant deux mandats, c'était un homme de référence, dont la parole comptait.

Michel laissera l'image d'un homme discret, intègre, efficace et surtout très généreux.

### **M. GEORGES WEBER**

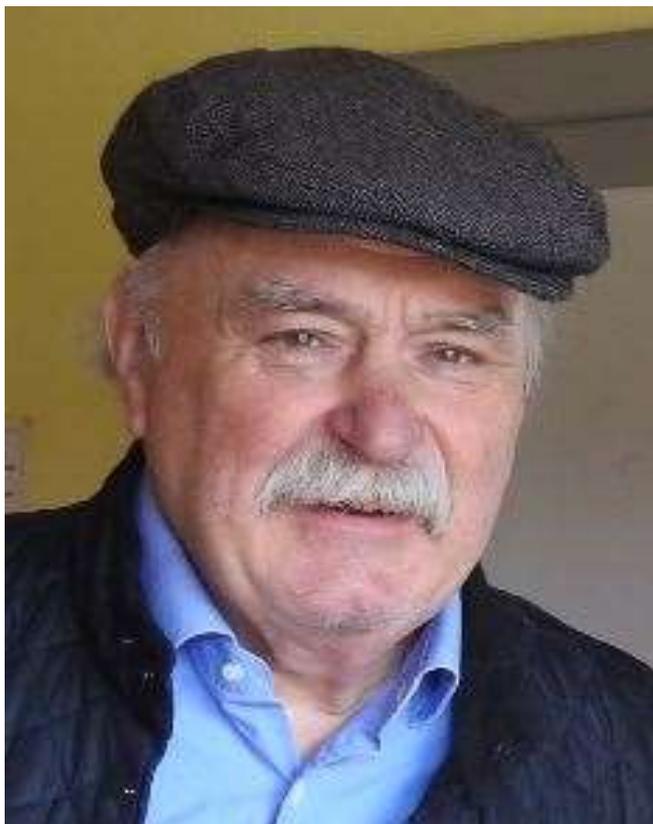
---

Chirurgien-dentiste, président de la société de chasse de BREITENAU, administrateur de notre GGC, il était également Louvetier, charge qu'il avait acceptée avec beaucoup de courage et d'efficacité. Homme d'action et de cœur, Georges ne manquait jamais une occasion d'apporter son aide.

### **M. FRANCK FREYER**

---

Franck, notre ami restaurateur, nous ouvrait ses portes pour faciliter les dépôts nécessaires au contrôle de la trichine.



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

### APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'A.G. 2024

Approuvé à l'unanimité, il peut être consulté et téléchargé sur le site du GGC 6 :  
<https://ggc-ungersberg-haut-koenigsbourg.fr/ag-2024-a-neubois>

### APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER

Le rapport du réviseur aux comptes, M. Jean-Pierre MONNERAT, président de la chasse de TRIEMBACH-AU-VAL et SAINT-MAURICE, étant positif, les comptes sont approuvés à l'unanimité. Quitus est donné à notre trésorier, M. Patrick KEMPF

Dépenses		Recettes	
Frais AG 24	2 312,07 €	AG 24 dépôt liquide	232,02 €
Assurance	438,50 €	Cotisations	3 697,37 €
Fournitures	81,98 €	Intérêts livret bleu	84,08 €
Frigo trichine	900,00 €	Subvention FDC 67	1 500,00 €
Gerbe M.Gewinner	120,00 €	Encours	695,30 €
OP pierres à sel	246,86 €		
Messe St Hubert	600,00 €		
Frais de gestion du sit	256,80 €		
Schooling Center	250,00 €		
	<b>5 206,21 €</b>		<b>6 208,77 €</b>

Solde Compte Courant au 17/05/25	215,03 €
Solde en caisse	32,02 €
Subvention FDC 67	1 500,00 €
Solde Compte Bleu au 17/05/25	2 650,12 €
	<b>4 397,17 €</b>

### **NOMINATION DES RÉVISEURS AUX COMPTES 2025**

La nomination du réviseur aux comptes de l'année 2025, M. Jean-Pierre MONNERAT, est approuvée à l'unanimité.

### **COTISATIONS ANNUELLES**

Le montant de la cotisation est inchangé → pour chaque lot : 0,20 € par hectare avec un minimum de 25 €.

### **OPÉRATION « PIERRE A SEL » → MAINTENUE**

Il est possible désormais de se procurer des **blocs de sel gemme naturel** au prix de **0,35 € / kg** chez **Denis KOBLOTH** (200 Rue VIEHWEG, 67140 ITTERSWILLER). Pour de grosses quantités, il est nécessaire de passer commande au préalable. Le délai de livraison est alors d'une semaine.

### **SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX ASSOCIATIONS SUIVANTES**

- UDUCR 67
- Jeunes chasseurs du Bas-Rhin
- Association sportive de TRIEMBACH-AU-VAL
- ARAME - Ensemble contre le cancer des enfants
- Cornistes de l'ABRCGG

### **ELECTION DE NOUVEAUX MEMBRES DANS LE COMITÉ DE DIRECTION**

MM. **Franck BOESPFLUG** et **Timothée BOLTZ** cooptés par le comité, ont été élus à l'unanimité.

### **QUITUS EST DONNÉ AU COMITÉ DE DIRECTION**

### **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024-2025**

- 3 réunions du Comité
- Au service des adjudicataires : Denis KOBLOTH
  - Récupération des bracelets Cerfs & Chevreuil à GEUDERTHEIM
  - Gestion du réfrigérateur pour le contrôle de la trichine
  - Mise à disposition des blocs de sel gemme
- Messe de Saint Hubert - TRIEMBACH-AU-VAL -22/11/24
- Groupe de travail de la zone à enjeux régionale : E. TRENDEL – C. MULLER –C. HOFFBECK – D. LUDWIG
- Soirée d'information : La Gestion du Chevreuil

### **PROJETS 2025-2026**

- Formation décennale → près de chez vous
- Messe de Saint Hubert à TRIEMBACH-AU-VAL - Vendredi 14 nov. 2025 à 18h - suivie de la bénédiction des chiens et du Verre de l'amitié
- Groupe de travail de la Zone à Enjeux Régionale
- Entraînement au tir de chasse Présentation des simulateurs de tir (Marckolsheim et Geudertheim) par M. Eric MARBACH

L'un des temps forts de l'A.G. fut sans conteste les exposés consacrés à l'actualité de notre vie cynégétique.

**M. CHRISTIAN MULLER – PRÉSIDENT DE GGC 6 – VICE-PRÉSIDENT DE LA F.D.C. 67**

---

**PANORAMA DES ATTRIBUTIONS ET RÉALISATIONS DE GRAND GIBIER DANS LE BAS-RHIN POUR LA PÉRIODE 2024-2025**

**Chevreuil :** Attributions : **25 000** Réalisations : **9665**

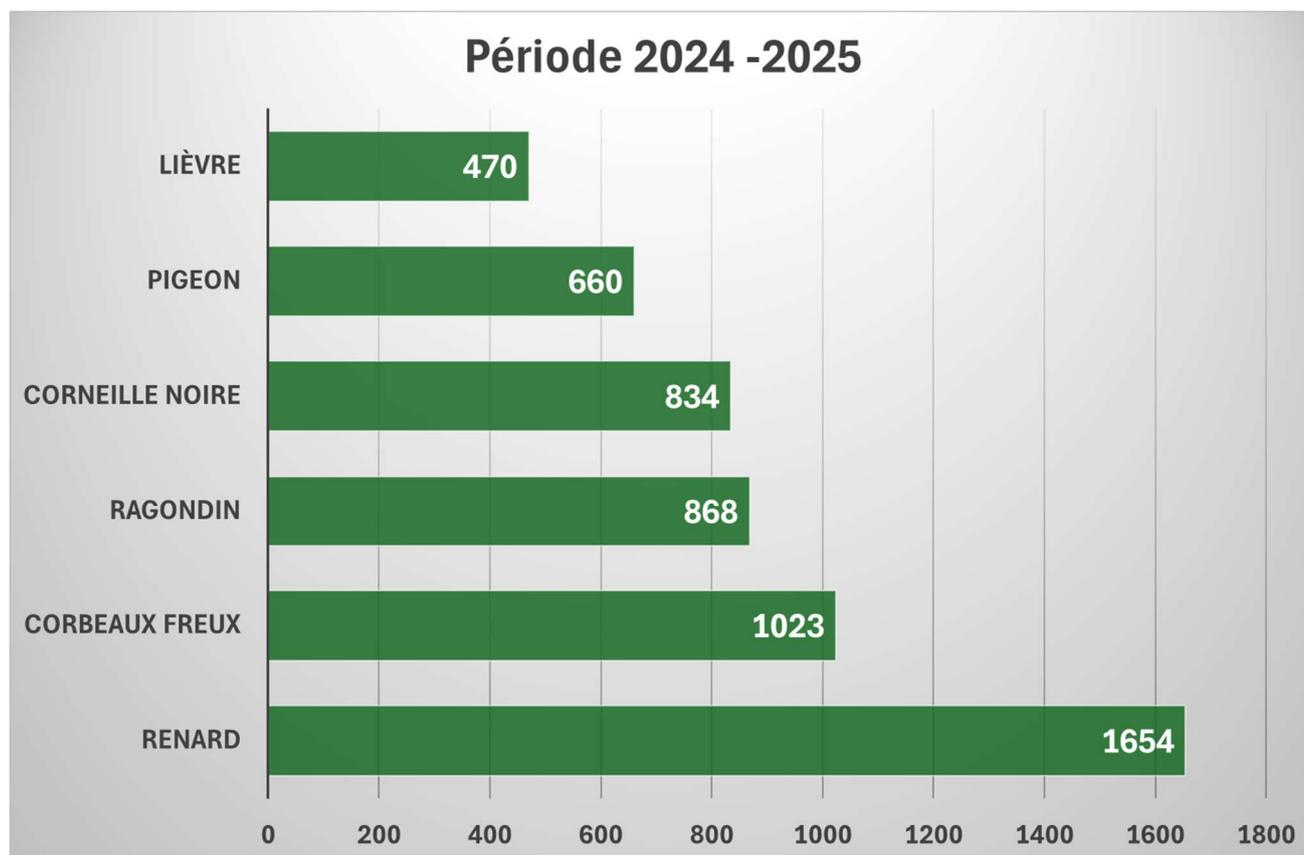
**Sangliers :** Réalisations : **14009**

*Réalisations de jour :* **11272** → **3524** Affût & Approche & **7748** Battue

*Réalisations de nuit :* Affût : **2737**

**Chamois :** Attributions : **29** Réalisations : **9**

*Vers un plan de chasse qualitatif et quantitatif ?*



## POINT SANITAIRE

- Sanglier : ne pas omettre le contrôle de la trichine
- Chevreuil – mortalité anormale
- FCO – Fièvre catarrhale ovine  
→ 1 cas signalé dans notre GGC au début de l'hiver 2024
- PPA – Peste porcine africaine  
→ Cas détectés dans le sud du Land de Hesse, à seulement 70 km de la frontière française
- Maladie d'AUJESKY  
→ Action en cours pilotée par la FNC

En cas de découverte d'un animal mort, il est impératif de contacter :

### SAGIR OFB

Guillaume DUTT : 06 17 11 41 47

Astreinte OFB : 06 07 69 91 31

### SAGIR FDC67

Romain WEINUM : **06 86 80 24 85**

## ACCUEIL DES JEUNES CHASSEURS

« Messieurs les locataires de chasse, vous possédez l'expérience ; les jeunes chasseurs représentent, quant à eux, l'avenir. Intégrez-les à vos équipes, transmettez-leur vos savoir-faire : la pratique, les règles de sécurité, le traitement de la venaison, etc.

C'est un engagement que je porte depuis de longues années et dont je ne peux que me féliciter.

Madame **Alexandra Dick**, de la FDC 67, se tient à votre disposition pour vous communiquer leurs coordonnées. »

## STOP THE BLEED

« Nous sommes tous susceptibles de devoir intervenir en cas d'accident. »

Formation dispensée par  
M. Cédric CHARLES,  
Directeur de MTP Formation,



UDUCR 67 : STATISTIQUES DES RECHERCHES EFFECTUÉES DANS NOTRE GGC



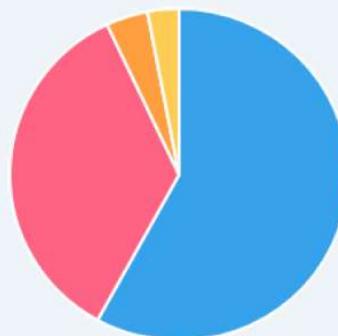
Résultats

#Réussite: 43  
#Echec: 30  
#Contrôle de tir négatif: 16  
#Réussite suite à contrôle de tir: 5  
#Contrôle de tir positif: 3  
#Echec suite à contrôle de tir: 3



Gibiers

#Sanglier: 65  
#Cerf élaphe: 22  
#Chevreuil: 13  
#Total: 100

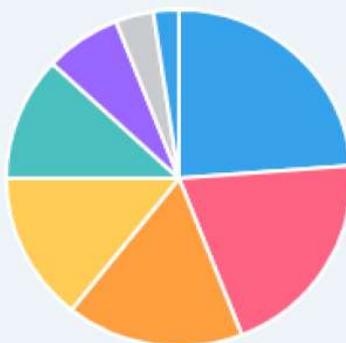


Types de chasses

#Battue: 58  
#Affût: 35  
#Réquisition administrative: 4  
#Approche: 3

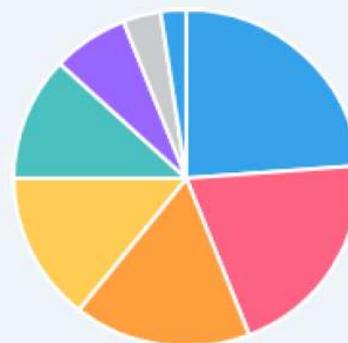
Longueur au trait

#-300 m: 23  
#300 - 1000 m: 52  
#1000 - 3000 m: 20  
#3000 - 5000 m: 4  
#5000+ m: 1  
#Moyenne: 742.2 m  
#Total: 74.22 m



Blessures principales

#Venaison: 20  
#Abdomen: 17  
#Indéterminée: 14  
#Thorax: 12  
#Patte haute: 10  
#Patte basse: 6  
#Mâchoire: 3  
#Echine: 2



Blessures secondaires

#Abdomen: 1  
#Patte haute: 1  
#Non donnée: 1

**M. ERIC TRENDEL – ADMINISTRATEUR D LA FDC 67 & DU GGC 6 – SECRÉTAIRE DU GROUPE SECTORIEL**

---

**GRANDS CERVIDÉS & PLAN DE CHASSE**

**RÉALISATIONS 2024-2025 :**

Pour la campagne 2024-2025, le minimum de prélèvements fixé pour le massif était de **252 animaux**.

Historiquement, nous avons toujours eu des difficultés à atteindre ce seuil. Il manquait régulièrement entre 40 et 50 animaux, ce qui attirait l'attention et les remarques de l'administration ainsi que de l'ONF.

Cette saison, nous avons presque atteint l'objectif : il nous manque seulement **13 animaux**.

- Dans les zones noyaux, le minimum a été respecté.
- En revanche, la zone périphérique reste en déficit avec **30 animaux non prélevés**.

De plus :

- Trop peu de **daguet**s ont été prélevés.
- À l'inverse, le nombre de **biches** prélevées est trop élevé. Alors qu'un quota de 40 % de biches était imposé, elles représentent finalement **50 % des prélèvements réalisés**.

**CYNÉPORTAIL :**

C'est un outil qui a le mérite d'être à jour.

Le Groupe Sectoriel pourra suivre par quinzaine l'évolution des réalisations ce qui nous permettra de vous conseiller avec une vue globale des réalisations effectuées sur les différentes zones du massif.

Vous pourrez ainsi mieux ajuster vos réalisations, en les accélérant ou en les ralentissant selon le cas.

**DEMANDES 2025-2026 :**

Vous étiez peu nombreux à nous communiquer vos demandes.

*Rappel* : L'attribution des C3 est du ressort exclusif de la FDC 67.

*Règle du groupe sectoriel* : Dès lors que le minimum est attribué, nous appliquons la grille du S.D.G.C.

Pour le code 1, si le minimum a été réalisé, nous attribuons 1C3, sinon 1 daguet.

*! Cette grille sera modifiée dans le prochain SDGC.*

*Conseil* : Ne demandez pas un minimum irréalisable.

Cette année, l'ONF a demandé 9 bracelets en plus.

Étant donné qu'il leur arrivait fréquemment de formuler de telles demandes en cours de saison, nous avons choisi de les attribuer dès le début, afin de maîtriser le **minimum global**.

Au final, le minimum global du massif n'a été relevé que de **3 animaux**. Parallèlement, nous avons réduit d'une pièce le minimum attribué aux lots qui, de manière récurrente, ne parvenaient pas à atteindre leur quota.

**C.Q.F.S.** : Pour l'ONF, la règle est de prélever **12 cerfs pour 100 hectares**. Si l'on cumule chevreuils et sangliers, on atteint même **plus de 30 animaux pour 100 hectares**. En comparaison, sur notre G.S., la moyenne des prélèvements de cerfs n'est que de **1,7 animal pour 100 hectares**.

Depuis quelques années, les lots ONF enregistrent de forts prélèvements en raison d'une abondance de cerfs, conséquence directe de l'attitude de certains chasseurs qui pratiquaient en réalité une forme d'élevage. Ce rythme ne pourra cependant pas se maintenir indéfiniment. Le jour où ces lots ne parviendront plus à respecter leur minimum, ils solliciteront une baisse. Nous pourrions alors accompagner ce mouvement et en profiter pour réduire ou figer le minimum global, afin de tendre vers une situation plus stable.

Or, une situation stable ne signifie pas simplement atteindre le minimum. Elle consiste à se situer **entre le minimum (l'obligation) et le maximum (la capacité de prélèvement)**, pour assurer une gestion équilibrée et durable des populations de cerfs.

L'idéal serait donc de **stabiliser le minimum** et d'orienter progressivement les réalisations vers le maximum.

### COMPTAGES

Les comptages ont été interrompus par l'ONF, officiellement pour des raisons de coût. Mais il est possible que les résultats, devenus gênants, aient également motivé cette décision.

Il reste toutefois envisageable de relancer ces comptages, à condition d'une réelle solidarité et d'un engagement collectif. Concrètement, cela représente **4 nuits de suivi**, sur des circuits d'environ **15 km chacun**.

Il ne s'agit pas de compter l'ensemble des animaux présents, mais d'enregistrer le nombre d'animaux **vus par kilomètre**, afin de comparer ces données aux résultats des années précédentes.

### LES ENCLOS TÉMOINS (OU PLACETTES)

L'ONF peut installer des **enclos témoins** (5 m x 5 m) afin d'évaluer d'éventuels problèmes de régénération liés à une trop forte pression du gibier.

Sur les lots domaniaux, l'ONF ne procède pas nécessairement à l'analyse de toutes les placettes créées : par exemple, sur **10 placettes mises en place**, seules **3 peuvent être effectivement analysées**.

Conseils :

- **Collaborez avec l'ONF** pour installer les placettes et choisir leur emplacement.
- **Privilégiez le prélèvement des chevreuils autour des placettes** lorsque des enclos témoins sont présents.

**M. ROLAND RENGERT – PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION FORESTIÈRE DE LA VALLÉE DE VILLÉ**  
**AMÉLIORATION DU FONCIER FORESTIER**

*La vallée vosgienne du Giessen comporte deux régions forestières : les Vosges cristallines et les collines sous-vosgiennes ; elle comprend 3075 hectares de forêts privés.*

**Évolution du dispositif ECIF (Échanges et Cessions d'Immeubles Forestiers) mis en place par le CeA.**

	2024		Total (depuis 2019)	
	Bas-Rhin	Villé	Bas-Rhin	Villé
<b>Nombre de dossiers validés</b>	70	24	297	143
<b>Nombre de parcelles mutées</b>	145	43	664	320
<b>Surface</b>	ha	8,5 ha	ha	37,4 ha

**SUBVENTION POUR REBOISEMENT DE PEUPELEMENTS DÉGRADÉS**

	Propriétaires ayant une surface inférieure à 20 ha	Propriétaires ayant une surface supérieure à 20 ha
Nature des peuplements éligibles	<b>Peuplements atteints par un phénomène de sécheresse, un ravageur ou un agent pathogène dont au moins 20 % du couvert a été exploité suite au dépérissement</b>	
Plancher d'aide(minimum de subvention)	<b>1 000 €</b>	<b>2 000 €</b>
Plafond d'aide(maximum de subvention)	<b>30 000 €</b>	
Plafond total des dépenses de travaux éligibles à l'ha	<b>5 500 €</b>	
Nombre de plants minimum	<b>125</b>	<b>500</b>
Minimum de surface enrichie	<b>1 ha</b>	<b>2 ha</b>
Superficie minimum des îlots	<b>0,15 ha</b>	<b>0,30 ha</b>
Taux d'aide	<b>80%</b>	
Nombre d'essences minimum	<b>2 essences minimum</b>	

**ÉTAT DES ADHÉSIONS À L'A.F. DU VAL DE VILLÉ**

	2022	2023	2024
<b>Nombre d'adhérents</b>	90	104	105
<b>Surface</b>	470,7 ha	522,8 ha	546,1 ha

Plus grande surface d'adhésion : **82,37 ha**  
 Plus petite surface d'adhésion : **0,05 ha**

**M. PATRICE GILLMANN – LOUVETIER**

---

**Peu de dégâts sont actuellement constatés dans le GGC. MERCI.**

**Tir de nuit :**

Les demandes de tir de nuit se font désormais sur Cynéportail.

**Respectez scrupuleusement l'arrêté !** C'est un outil de régulation, pas de chasse. Son objectif est clair : protéger les cultures et les prairies des dégâts avérés de sangliers, et ceci uniquement à partir d'un poste de tir haut de 2m.

[https://fdc67.fr/wp-content/uploads/2025/04/AP\\_sanglier\\_tirdenuit\\_2025-2026.pdf](https://fdc67.fr/wp-content/uploads/2025/04/AP_sanglier_tirdenuit_2025-2026.pdf)

**En forêt, les appareils de vision nocturne sont interdits.**

Un manquement aux clauses de l'arrêté entraînera de lourdes conséquences pour le coupable.

: une chasse responsable doit être sélective et respectueuse.

**M. JEAN-MICHEL FRANTZ – VICE-PRÉSIDENT DES PIÉGEURS ET DES JEUNES CHASSEURS DU BAS-RHIN**

---

**LE PIÉGEAGE.**

Il est essentiel de déclarer les dommages causés par les animaux dits « nuisibles », désormais appelés **E**spèces **S**usceptibles d'**O**ccasionner des **D**égâts (ESOD), tels que les corvidés, pigeons, ragondins, rats, renards, mustélidés etc.

→ Le formulaire de déclaration est disponible sur le site des piégeurs du Bas-Rhin.

<https://www.piegeurs67.fr/declaration-de-degats/>

La liste des ESOD est arrêtée en C.D.C.F.S. pour une durée de trois ans. Le montant des dégâts réellement déclarés pour chaque espèce conditionne le maintien du droit de piégeage et/ou de chasse.

*Attention* : un manque de déclarations peut fragiliser ce classement et mener à sa contestation.

Heureusement, dans le Bas-Rhin, grâce à la mobilisation conjointe des agriculteurs, des chasseurs, des techniciens de la FDC 67 et des piégeurs, ce classement repose sur un dossier solide et est difficilement contestable.

### **LES JEUNES CHASSEURS.**

Notre objectif est d'accompagner les nouveaux chasseurs durant les trois premières années suivant l'obtention du permis, en leur proposant des formations pratiques et complémentaires au permis de chasser.

Un jeune chasseur adhérent bénéficie de :

- 4 séances de Cinétir
- 2 séances de Ball-trap à Geudertheim
- 1 formation théorique sur la balistique
- 2 séances dédiées au comportement en battue : respect de l'organisateur et sécurité avant tout
- 2 séances de reconnaissance des traces d'animaux
- 2 ateliers sur le traitement de la venaison, encadrés par un maître-boucher, suivis d'une démonstration culinaire assurée par un chef-cuisinier
- 10 à 15 sorties à l'affût sur les territoires-écoles de la FDC 67 (Kolbsheim & Eckwersheim)

*Une implication concrète sur le terrain :*

Une équipe de destruction des corvidés et des pigeons a été créée avec des jeunes chasseurs, sous le contrôle du comité des piégeurs, à la demande de la Chambre d'agriculture et d'un syndicat agricole majoritaire.

L'enjeu est de taille : ces espèces occasionnent chaque année près d'un million d'euros de dégâts dans le Bas-Rhin.

**Un projet rendu possible grâce au soutien des GGC et de la FDC 67.**

### **M. ALEXANDRE DERREZ – DIRECTEUR DE LA F.D.C. 67**

---

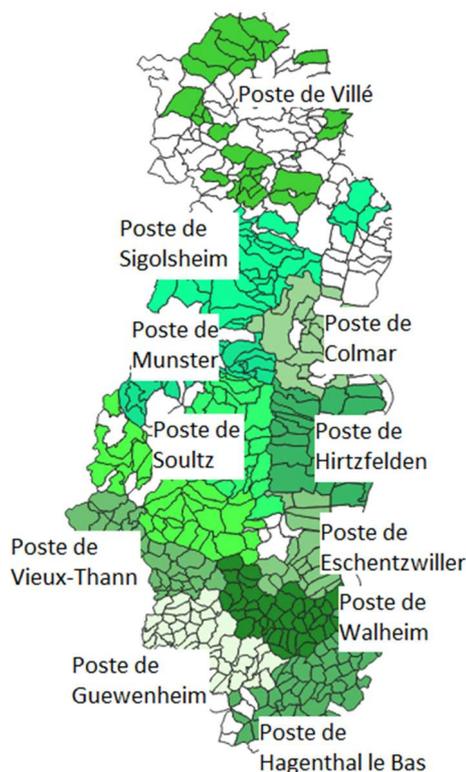
- **L'action du 17 mai organisée par la FNC**, invitant les chasseurs à rencontrer leur maire, interlocuteur privilégié pour partager toutes les préoccupations locales. Concernant l'équilibre sylvo-cynégétique, les maires peuvent formuler un avis différent de celui de l'ONF et se prononcer sur le pourcentage de dégâts jugé acceptable. À titre d'exemple, ce sont les élus qui ont permis à l'Illwald de sortir de la Zone à Enjeux Régionale, ce qui contribue à préserver la population de daims menacée.
- **La communication, clé de l'avenir de la chasse** : il est essentiel de savoir répondre, expliquer et convaincre.
- **La diversification des activités de la FDC67**, afin de renforcer son rôle d'acteur incontournable auprès des différentes institutions, notamment dans le cadre de programmes comme Natura 2000.
- **Le projet de la FNC visant à remplacer la plateforme LANDSHARE.**
- **La prise en charge par la FNC du développement d'un vaccin canin contre la maladie d'Aujeszky.**
- ...

### M. DENIS WISSELMANN – LA BRIGADE VERTE – RESPONSABLE DU POSTE DE VILLÉ

---

« **La Brigade Verte** a été créée dans le Haut-Rhin, où nos actions sont désormais bien ancrées. Notre objectif est à présent d'étendre nos services au Bas-Rhin. Un premier poste a ainsi vu le jour à Villé et, à ce jour, 15 communes du Val de Villé ont choisi d'adhérer à notre dispositif.

Nos interventions s'inscrivent principalement dans une démarche de **prévention** et de **soutien**, en étroite collaboration avec les principales administrations de l'État (police, gendarmerie, sapeurs-pompiers...) ainsi qu'avec les institutions locales (Conseil Départemental, mairies, communautés de communes, etc.).



ALBE  
BREITENAU  
BREITENBACH  
DAMBACH LA VILLE  
DIEFFENBACH AU VAL  
~~NEUVE-ÉGLISE~~  
ITTERSWILLER  
LALAYE  
NEUBOIS  
NOTHALTEN  
SAINT MARTIN  
SAINT MAURICE  
SAINT PIERRE  
TRIEMBACH AU VAL  
URBEIS

Après l'Assemblée Générale, place à la convivialité avec un repas estival autour d'une paella géante, rythmé par les fanfares des cornistes de l'ABRCGG et l'attention bienveillante de notre président, qui, comme toujours, veillait à ce que chacun profite pleinement de ce moment de partage.

Fait à Sélestat, le 6 septembre 2025

Christian MULLER  
Président du G.G.C. 6  
Vice-Président de la F.D.C. 67

Dominique LUDWIG  
Secrétaire du G.G.C. 6